TreeTop World Select Equity Index

Publication d'informations en matière de durabilité

Publication d'informations en matière de durabilité sur le site internet en application du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

RESUME

TreeTop World Select Equity Index (« le **Compartiment** » ou « le produit financier ») est un produit qui promeut des caractéristiques environnementales et sociales (y compris de bonne gouvernance) (« ESG ») au sens de l'article 8 de SFDR, mais il n'a pas l'investissement durable comme objectif.

L'objectif du Compartiment consiste à répliquer, le plus fidèlement possible, dans le cadre d'une gestion passive, la performance de l'indice **MSCI ACWI Select Filtered Index**.

L'indice MSCI ACWI Select Filtered Index (« l'Indice ») est un indice d'actions construit à partir des composants de l'indice MSCI ACWI (« l'Indice Parent »), un indice mondial qui suit la performance boursière de grandes et moyennes entreprises.

Les sociétés de l'Indice Parent sont évaluées par MSCI, l'administrateur de l'Indice, en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités selon des critères ESG. Cette évaluation résulte dans une notation attribuée par MSCI allant de « AAA » pour les meilleures à « CCC » pour les moins bonnes.

L'Indice exclut les sociétés de l'Indice Parent impliquées dans des activités ne répondant pas aux critères de durabilité spécifiés, à savoir :

- quelle que soit leur notation ESG, les sociétés actives dans certains secteurs sujets à des controverses, par exemple, les sociétés associées à des armes conventionnelles, controversées, civiles et nucléaires, ainsi qu'au tabac, à l'huile de palme et au pétrole et gaz de l'Arctique ;
- toutes les sociétés ayant une notation ESG de « CCC ».

Les composants de l'Indice sont ensuite pondérés afin de viser une réduction minimale de 30% de l'intensité des émissions de carbone des sociétés composant l'Indice par rapport à l'Indice Parent.

Le portefeuille du Compartiment est composé des valeurs comprises dans l'Indice en exposition directe mais peut également inclure des OPC régionaux et/ou d'autres actifs tels que des instruments dérivés pour assurer la réplication de l'Indice.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment sont donc celles de l'Indice.

On pourra déterminer dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment ont été atteintes en vérifiant la réplication de l'Indice, au travers de la

composition du portefeuille du Compartiment par rapport aux constituants de l'Indice et du « tracking error » (voir explications plus bas).

Les sociétés dans lesquelles l'Indice investit sont analysées selon la méthodologie d'analyse ESG développée par MSCI. L'efficacité de la méthodologie ESG du compartiment dépend exclusivement de la méthodologie de l'administrateur de l'Indice.

La diligence effectuée sur les valeurs composant l'Indice se fait au niveau de l'administrateur de l'Indice et de leur notation ESG, qui est monitorée par l'administrateur de l'Indice.

La politique d'engagement de l'Indice consiste à exclure certaines sociétés de l'Indice Parent selon plusieurs critères ESG définis par MSCI, avec un objectif réduction minimale de 30% de l'intensité des émissions de carbone.

Des informations plus détaillées sur ce résumé peuvent être consultées dans les sections ci-dessous.

SANS OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas l'investissement durable comme objectif.

CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES DU PRODUIT FINANCIER

L'objectif du Compartiment consiste à répliquer, le plus fidèlement possible, dans le cadre d'une gestion passive, la performance de l'indice **MSCI ACWI Select Filtered Index**, quelle que soit son évolution, positive ou négative.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment sont donc celles de l'indice MSCI ACWI Select Filtered Index (« l'**Indice** »).

La construction de l'Indice s'appuie sur un processus de filtrage sur base de critères ESG et d'optimisation à partir de l'indice MSCI ACWI (*All Country World Index*) : un indice mondial qui suit la performance boursière de près de 3 000 grandes et moyennes entreprises réparties dans 23 pays développés et 24 pays émergents, couvrant ainsi environ 85% de la capitalisation boursière mondiale (« l'**Indice Parent** »).

Toutes les sociétés faisant partie de l'Indice Parent sont évaluées par MSCI ESG Research en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités selon des critères ESG fixés par le fournisseur de l'Indice. Cette évaluation prend en compte environ 35 problématiques ESG telles que (i) dans le domaine environnemental : l'empreinte carbone des produits et l'utilisation de l'eau, (ii) dans le domaine social : la santé et la sécurité au travail, la qualité et la sécurité des produits, et (iii) dans le domaine de la gouvernance : la composition des conseils d'administration et les droits des actionnaires. Chaque société évaluée par MSCI reçoit ensuite une « note ESG » allant de « AAA » (« Best in Class ») à « CCC » (« laggards »).

L'Indice exclut les sociétés de l'Indice Parent impliquées dans des activités ne répondant pas aux critères de durabilité spécifiés, à savoir :

- les sociétés qui se voient attribuer par MSCI une note ESG de « CCC » ;
- les sociétés associées à des armes conventionnelles, controversées, civiles et nucléaires, ainsi qu'au tabac, à l'huile de palme et au pétrole et gaz de l'Arctique ;

- les sociétés dont les revenus proviennent de l'énergie thermique au charbon ou de l'extraction de certains combustibles fossiles ;
- les sociétés impliquées dans des activités faisant l'objet de controverses graves ;
- les sociétés qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Une fois le filtre ESG appliqué, le poids relatif de chaque action restante dans l'Indice est ajusté afin de (i) concevoir un portefeuille qui calque le plus fidèlement possible le comportement du MSCI ACWI d'origine (sectoriellement et géographiquement) et (ii) viser une réduction minimale de 30% de l'intensité des émissions de carbone par rapport à l'Indice Parent.

Pour plus de précisions sur la méthodologie suivie pour construire l'Indice cf. www.msci.com.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Afin de respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment, la partie principale du portefeuille du Compartiment est toujours investie directement dans les actions des sociétés qui composent l'Indice dans une proportion très proche de celle de ces sociétés dans l'Indice. Le portefeuille du Compartiment peut cependant également être investi dans des instruments financiers dérivés dont le sous-jacent est un indice identique ou similaire à l'Indice ou à une partie de l'Indice et/ou dans des parts d'OPC dont la politique d'investissement est de reproduire un indice identique ou similaire à l'Indice ou à une partie de l'Indice (par exemple un indice représentatif des marchés émergent qui promeut des caractéristiques ESG).

On pourra déterminer dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment ont été atteintes en vérifiant la réplication de l'Indice, au travers de l'écart de suivi ou « tracking error » de la valeur nette d'inventaire des parts du Compartiment.

Par ailleurs, la composition du portefeuille du Compartiment est disponible dans les rapports annuels et semi-annuels du produit financier.

PROPORTION D'INVESTISSEMENTS

Le portefeuille du Compartiment est composé des valeurs comprises dans l'Indice en exposition directe mais il peut également inclure des actifs autres (liquidités, parts d'OPC et instruments dérivés utilisés pour la réplication synthétique partielle de l'indice ou en ce qui concerne les classes AH, PH, IH, CH et TH instruments dérivés pour couvrir le risque de change).

Ces autres actifs représentent une portion limitée du portefeuille : au moins 80% des titres et instruments du Compartiment répondront aux caractéristiques environnementales ou sociales promues, conformément aux éléments contraignants de la méthodologie de l'Indice.

CONTROLE DES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES

Les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment sont identiques à celles promues par l'Indice. Selon la méthodologie des indices disponibles sous www.msci.com, afin de garantir que les caractéristiques ESG de l'Indice soient respectées en continu tout au long de sa vie, MSCI effectue des revues régulières des composants de l'Indice Parent. Lors de ces revues, MSCI réapplique l'ensemble des filtres d'exclusion (notation ESG, secteurs sujets à controverses : tabac, armes, charbon etc.) et réoptimise le portefeuille pour réaligner l'intensité carbone (-30%). Les composantes de l'Indice font également l'objet d'un examen mensuel visant à évaluer leur implication

dans des controverses et leur respect des principes du Pacte mondial des Nations unies. Les composantes existantes seront exclues si elles sont confrontées à des controverses, telles que définies par un score « MSCI Controversies » de 0 (sociétés « à risque »), ou si elles ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies. Par ailleurs MSCI applique son propre système de gouvernance et de contrôle interne.

Le gestionnaire du Compartiment s'assure lors de ses contrôles périodiques que la politique d'investissement et la proportion d'investissements décrites ci-avant sont bien respectées.

METHODES APPLICABLES AUX CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES

On pourra déterminer dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment ont été atteintes en vérifiant la réplication de l'Indice, au travers du « tracking error » décrit plus haut. Le gestionnaire ne vérifie pas les notations ESG attribuées par MSCI aux diverses valeurs et ne vérifie pas l'application de la méthodologie dans la gestion de l'Indice.

SOURCES ET TRAITEMENT DES DONNEES

Les données servant à construire le portefeuille du Compartiment sont les composants de l'Indice et leur poids relatif dans celui-ci. Ces données sont fournies par MSCI.

Les composants de l'Indice sont les actions de sociétés analysées selon la méthodologie ESG développée par MSCI ESG Research pour évaluer leur capacité à gérer leurs risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et, le cas échéant, exclure certaines sociétés à la suite par exemple de défaillances de gouvernance, de violations de droits ou d'incidents. Cette évaluation prend en compte des données provenant de publications volontaires des entreprises mais également de sources externes. (cf. MSCI ESG Ratings Methodology, https://www.msci.com/esg-and-climate-methodologies et https://www.msci.com/indexes/index-resources/index-methodology).

LIMITES AUX METHODES ET AUX DONNEES

L'efficacité de la méthodologie ESG du compartiment dépend exclusivement de la méthodologie de l'administrateur de l'Indice.

Bien que le processus ESG soit conçu pour évaluer avec précision la notation ESG et les risques de durabilité des émetteurs, rien ne garantit que ces techniques identifient toutes les questions pertinentes pour l'évaluation ou la diligence raisonnable continue des investissements. De même, bien que MSCI présume que les données reçues de tiers et analysées selon leur méthodologie sont fiables et complètes, il est possible que ces données soient affectées par des inexactitudes ou des limitations qui peuvent être imperceptibles.

DILIGENCE RAISONNABLE

La diligence effectuée sur les valeurs composant l'Indice se fait au niveau de l'administrateur de l'Indice et de leur notation ESG, qui est monitorée par l'administrateur de l'Indice.

POLITIQUES D'ENGAGEMENT

La politique d'engagement de l'Indice consiste à exclure certaines sociétés de l'Indice Parent selon plusieurs critères ESG définis par MSCI, avec un objectif réduction minimale de 30% de l'intensité des émissions de carbone.

La méthodologie MSCI de construction de l'Indice tient également compte, sur la base d'un examen mensuel, des controverses affectant négativement les caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance des sociétés formant l'Indice (voir ci-dessus).

INDICE DE REFERENCE DESIGNE

Le produit cherche à répliquer l'indice **MSCI ACWI Select Filtered Index**.

Pour plus d'informations sur les aspects environnementaux, sociaux ou de gouvernance, veuillez vous référer au prospectus de TreeTop SICAV disponible sur www.treetopam.com.
TreeTop World Select Equity Index est un compartiment du fonds UCITS TreeTop SICAV, une SICAV de droit belge.

Cette publication d'informations en matière de durabilité est publiée par TreeTop Asset Management S.A. sur la base de son interprétation de bonne foi du règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers visée à l'article 8, paragraphe 1, du règlement et des orientations pertinentes en vertu de celui-ci. Notre publication est susceptible de changer en raison des développements liés, mais sans s'y limiter, aux pratiques commerciales, à la disponibilité des informations, à la technologie, aux normes et au règlement lui-même.

Ce document ne peut être reproduit, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable de TreeTop Asset Management S.A. Ce document ne constitue pas une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les présentes informations ne donnent pas à elles seules une information complète sur la SICAV et doivent donc être lues avant tout investissement avec le Document d'Informations Clés, le prospectus ainsi que le dernier rapport annuel/semestriel de la SICAV.

Information au 15 juin 2026